

**Procès verbal du conseil d'école du mardi 14 octobre 2025 du RPI**  
**(Verneuil, Betz-le château, Saint-Senoch)**

**Étaient présents :**

Les représentants des municipalités : M. Marquenet (maire de Verneuil), M. Galland (maire de Betz), M. Lemire (mairie de St Senoch), M. Réau (maire de St Senoch)

La présidente du SIS : Mme Vial

Les représentants des parents d'élèves : Mme Thery, Mme Grateau, Mme Jean, Mme Bouhelier, Mme Choimet.

La présidente de l'APE : Mme Dubernay

Les enseignants : Mme Cantin (Verneuil), Mme Solera, M. Heuzard (Betz), Mme Vendé (St Senoch)

Les employés communaux (cantine, garderie) : Mme Michenet (Betz), Mme Bouffeteau (St Senoch)

La déléguée départementale de l'Education Nationale : Mme Buzelay

**Étaient excusés :**

Mme Large (Inspectrice de l'Éducation nationale)

*Début de la séance : 18h09*

**Fonctionnement du conseil d'école**

**- Modalités de réunion du conseil d'école**

Les écoles du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) ont décidé de se regrouper en un seul conseil pour la durée de l'année scolaire 2025-2026. Le conseil se réunit trois fois dans l'année (au moins une fois par trimestre).

Le conseil d'école est composé des directeurs des écoles du RPI, de l'ensemble des enseignants affectés dans les écoles, des maires et des conseillers municipaux chargés des affaires scolaires, des représentants élus des parents d'élèves en nombre égal à celui des classes du RPI (soit 4) et de la déléguée départementale de l'éducation nationale (DDEN). Une invitation est également envoyée à l'Inspectrice (IEN) qui peut être présente lors de ce conseil ainsi qu'à la présidente du SIS (Syndicat Intercommunal Scolaire), aux employées communales en rapport direct avec l'école et à l'APE (Association des Parents d'Elèves).

Un conseil d'école exceptionnel peut être organisé si un vote est requis pour un changement important (horaires, organisation etc.)

Une réunion est également organisée à la rentrée entre les enseignants, les mairies et l'APE.

**- Modalités de délibération du conseil d'école**

Le ou la président(e) de séance veille à ce que chacun puisse s'exprimer dans le cadre de l'ordre du jour. Les interventions doivent se faire dans le respect des personnes présentes et dans la sérénité nécessaire à un échange constructif. Sur les questions que le conseil d'école doit voter, le vote à main levée est adopté. Cependant, le vote à bulletin secret peut être requis à la demande d'un des membres. Les décisions sont prises à la majorité des suffrages exprimés. Seuls les membres ayant le droit de vote peuvent voter : le directeur d'école qui préside le conseil, l'ensemble des enseignants affectés dans les trois écoles, les trois

maires (ou leurs représentants), les quatre parents titulaires (ou suppléants en cas d'indisponibilité) et la DDEN. Les autres partenaires n'ont qu'une voix consultative et ne peuvent pas voter. Seules les questions figurant à l'ordre du jour peuvent donner lieu à décision ou avis.

#### **- Rappel des compétences du conseil d'école**

- Le conseil d'école vote le règlement intérieur.
- Il participe à l'élaboration du projet d'école, donne son avis et présente toute suggestion sur le fonctionnement de l'école et sur les questions inhérentes à la vie de l'école.
- Il donne son avis sur les questions concernant la vie de l'école ; notamment sur les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les conditions de bonne intégration d'enfants handicapés, les activités périscolaires, la restauration scolaire, l'hygiène scolaire, la protection et la sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire et enfin le respect et la mise en application des valeurs et des principes de la République.
- Il donne son accord pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives et culturelles.
- Il est consulté par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école.

#### **- Modalités et Résultats des élections des représentants des parents d'élèves :**

Les élections se sont déroulées dans les trois écoles du RPI, le 10 octobre 2025 par correspondance uniquement.

A Saint-Senoch : Sur 58 inscrits 28 ont voté. Un bulletin était nul. Un siège était à pourvoir et a été pourvu avec un suffrage exprimé de 27 votes. Cela fait un taux de participation de 48.28% contre 57.14% l'année dernière.

Les parents élus sont : Manon THERY en tant que titulaire et Mellie GRATEAU en tant que suppléante.

A Betz : Sur 70 inscrits, 47 ont voté. Sur les 47 bulletins, 5 étaient blancs ou nuls. Deux sièges étaient à pourvoir et ont été pourvus. Cela fait un taux de participation de 67,14% contre 61,04 % l'an dernier.

Parents élus titulaires : Anna BOUHELIER (T) et Marilou JEAN (T). Suppléants : Samuel TREGOUET et Lou DESBUREAUX

A Verneuil : Sur 34 inscrits, 20 ont voté, 0 étaient blancs ou nuls. Un siège était à pourvoir et a été pourvu. Cela fait un taux de participation de 58.82%. Parent titulaire : Laura CHOIMET et parent élu suppléant : Jennifer RIDEZ.

Il est décidé que les élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'école se feront une nouvelle fois par correspondance uniquement l'année prochaine.

#### **- Modalités de diffusion des PV du conseil d'école**

En début de séance, le ou la président(e) sollicite un secrétaire parmi les enseignants. A la fin de la séance, le secrétaire remet ses notes rédigées au président qui établit un procès-verbal dans les jours suivants la réunion. Celui-ci sera signé par le président et le secrétaire et transmis à chaque membre présent au Conseil d'école par mail pour validation. Après validation, il pourra être diffusé aux familles.

Le procès-verbal résume chaque question traitée, les solutions proposées et les actions à mener.

Un exemplaire du procès-verbal est adressé à l'inspectrice de l'éducation nationale et à la DDEN (Délégueée Départementale de l'Education Nationale), un autre à chacun des maires et des représentants de parents d'élèves. Il est affiché en un lieu accessible aux parents.

Il sera disponible sur le site Internet de l'école de Betz : <http://ec-betzlechateau.tice.ac-orleans-tours.fr> ainsi que sur celui de l'école de Saint-Senoch : <http://ecm-stsenoch.tice.ac-orleans-tours.fr>

Il sera aussi disponible sur le site Internet de la mairie de Verneuil, dans la rubrique « vie scolaire » :  
[www.verneuil-sur-indre.fr](http://www.verneuil-sur-indre.fr)

Il pourra être envoyé par mail aux familles qui le souhaitent.

## **Vie scolaire**

Mme Cantin a accepté de remplacer Mme Herault. Elle remercie les personnes qui ont œuvré pour soutenir son affectation. Si l'arrêt de Mme Herault est amené à se terminer, elle reprendra son poste.

Mme Vendé sera en congé maternité du 20 décembre 2025 au 27 avril 2026.

Mme Solera proposera l'APC les mardis et vendredis de 16h45 à 17h30 aux enfants ayant besoin de soutien. Mme Tcha (AERS) propose des séances de soutien ou de renforcement pour 4 groupes d'élèves en GS-CP et CE1-CE2 les mardis matins sur le temps scolaire.

### **- Répartition des effectifs à la rentrée 2025-2026**

Saint-Senoch : La classe compte actuellement 30 élèves : 1 TPS, 16 PS, 13 MS.

Betz : L'école compte 42 élèves : 8 GS, 12 CP, 10 CE1 et 12 CE2.

Soit une classe de GS-CP à 20 élèves et une classe de CE1-CE2 à 22 élèves.

Verneuil : L'école compte une classe de 17 élèves de CM1-CM2. Il y a 8 CM1 et 9 CM2.

Au total, le RPI compte actuellement 89 élèves.

Une demande de renfort a été effectuée pour aider dans la classe de Saint-Senoch, à l'inspection. Durant les trois premières semaines de septembre, Claire Papillault, TRBD, a été affectée sur ce renfort. Mais depuis fin septembre, il est rare d'avoir un renfort.

Il est souligné que les remplacements sont complexes et beaucoup moins fluides, depuis qu'ils sont gérés par une secrétaire à la DSDEN.

L'Inspection académique demandera prochainement aux directeurs de faire remonter la prévision des effectifs pour la rentrée prochaine.

### **- Prévision des effectifs pour la rentrée 2026-2027**

Mme Vendé a demandé aux trois mairies de lui transmettre la liste des enfants nés en 2023 (futurs PS) afin d'avoir une idée des effectifs attendus l'an prochain.

- PS : 18
- MS : 16
- GS : 13
- CP : 8

- CE1 : 12
- CE2 : 10
- CM1 : 12
- CM2 : 8

Soit 97 élèves de la PS au CM2.

Etant donné qu'il y a encore une grosse cohorte de PS qui devrait arriver, il est envisagé de modifier les niveaux de classe afin qu'il y ait moins d'élèves dans la classe de St Senoch. La répartition est en cours d'étude afin que certains MS soient scolarisés ailleurs qu'à l'école de St-Senoch, certainement dans celle de Betz-le-Château. Néanmoins, la nouvelle répartition s'avère complexe à mettre en place ; il y aura forcément au moins un triple niveau l'année prochaine.

Les mairies vont rédiger un article concernant les inscriptions afin qu'il y ait une information concernant le délai pour les familles. Cela évitera que certaines inscriptions ne se fassent tard (fin juin) et permettra d'anticiper un peu plus les répartitions.

Une question est posée concernant la façon dont les enfants seront répartis : selon leur commune d'habitation ou leur niveau/comportement.

Pour le moment, rien n'est arrêté, c'est encore à réfléchir.

**- Le règlement intérieur** en conformité avec le règlement type départemental :

Le règlement intérieur est voté et sera prochainement distribué aux familles.

#### **- Plan pHARe**

Le dispositif pHARe (programme de lutte contre le harcèlement à l'école) veille à la mise en place d'un climat serein et adapté à l'épanouissement des élèves du CP au CM2.

Dans ce cadre, tout élève est susceptible d'être reçu, à tout moment de l'année scolaire, en entretien individuel par un membre de l'équipe pHARe de circonscription. L'objectif est de lui permettre de formuler des suggestions contribuant à l'amélioration de la situation d'un camarade ; ces entretiens restant brefs et peu nombreux.

Cette équipe, encadrée par l'Inspectrice de la circonscription, peut être constituée de conseillers pédagogiques, de directeurs d'écoles, de psychologues ou d'enseignants spécialisés, tous généralement, extérieurs à l'école.

Une information a été distribuée aux familles des élèves du CP au CM2 en début d'année.

#### **- Protocole intempéries**

Le protocole intempéries est notifié dans le règlement intérieur du RPI.

#### **- Bilan des coopératives**

Saint-Senoch : Au 31 août 2025, le compte était à 647,59 € et la caisse à 43,20€.

Betz : Au 31 août 2025, le compte était à 1943,71 € et la caisse à 0 €.

Verneuil : En août 2025, le compte était à 840.37 euros et la caisse est à 305.12 euros

Bilan de la fête des écoles du samedi 28 juin 2025 :

L'APE est satisfaite. La kermesse a eu lieu dans le parc paysager de Betz-le-Château qui se prête bien à cet événement. La tombola a permis 945€ de bénéfice. La buvette ainsi que le repas ont permis un bénéfice de 428€. Dans l'ensemble, plus de parents répondent présents afin d'aider à l'installation et à l'organisation, ce qui est une bonne nouvelle.

#### **- Projets pédagogiques prévus pour l'année scolaire :**

Saint-Senoch :

- Cette année, la classe a pour thème la forêt, aussi bien naturelle qu'imaginaire.
- La classe participe cette année encore au projet des Incorruptibles (Les Incos) ; les élèves découvriront les 6 albums sélectionnés pour cette année et voteront pour leur préféré.
- La classe se rendra à l'école de Betz-le-Château en fin d'année scolaire comme tous les ans.
- L'école participe à un projet de végétalisation de la cour avec le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement). Ce projet devrait s'étirer sur deux ans. Durant l'année scolaire 2025-2026, trois séances seront proposées aux élèves afin de les amener à jouer avec la nature et à les faire réfléchir sur ce qu'ils souhaiteraient avoir dans la cour. Il devrait aussi y avoir une première concertation avec les personnels de l'école, les parents, les élus et les employés communaux afin d'établir un diagnostic et des idées d'aménagement. La seconde concertation aura pour but d'établir des plans puis un chiffrage des coûts. Durant l'année scolaire 2026-2027, il faudra trouver des subventions pour aider aux travaux qui devraient avoir lieu, durant l'été 2027.

Betz-le-Château:

- L'école a été triplement labellisée pour les actions menées en 2024-2025. Nous avons reçu le niveau "approfondissement" du label E3D, la mention académique "Territoires engagés 2025" en lien avec les écoles du Ligueillois et la mention "sensibilisation" du label EduSanté pour nos actions en faveur du bien-être et du respect de son propre corps. L'école participe également au projet de végétalisation de la cour avec le CPIE Touraine Val de Loire. Il devrait y avoir également la présentation du projet accompagnée par des maquettes créées par les enfants afin d'expliquer les possibilités d'aménagement.
- Une réflexion est déjà en cours pour réaménager l'espace de la cour de récréation (création d'espaces calmes, déplacement du panier de basket en dehors du préau) afin de favoriser la détente et le bien-être. Les toilettes ont été restructurées cet été pour accueillir les filles et les garçons séparément.
- Projet passé : les deux classes s'étaient rendues au Château de Betz-le-Château le jeudi 3 juillet et l'équipe remercie les propriétaires et les bénévoles qui les ont accueillis pour la visite.
- Les élèves des deux classes se rendent à la bibliothèque municipale un jeudi après-midi par mois. Nous remercions Mmes Berthomier et Buzelay ainsi que les autres membres bénévoles pour leur présence et leur accueil. L'école participera à nouveau au prix des Incorruptibles cette année.

- Les élèves de CP, CE1 et CE2 se rendent à la piscine de Loches avec leurs camarades de l'école de Verneuil-sur-Indre tous les mardis et vendredis après-midis depuis le 30 septembre et jusqu'au 21 novembre 2025.

- Les deux classes organisent toujours des conseils coopératifs chaque semaine (sous un format plus rapide pour la classe de GS-CP). Ainsi les enfants et leurs enseignants réfléchissent ensemble aux actions à mener de façon citoyenne.

- CE1-CE2 : Projet ornithologique en cours / Projet théâtre à venir

- GS-CP : actions menées pour sensibiliser à la connaissance et à la protection de la biodiversité : le hérisson et le ver de terre (périodes 1 et 2). Crédation de mangeoires pour oiseaux (périodes 2 et 3).

Également : Projet échecs à venir (kits gratuits non encore reçus).

- Fleur Renault, en charge du LAP'S et référente Espace Parents à la communauté de Communes de Loches Sud Touraine, est intervenue au contact des parents de CE1-CE2 lors de la réunion de rentrée. Son action a été appréciée par les parents d'élèves, aussi, nous ferons prochainement passer un questionnaire aux familles pour tenter de construire un outil / un lieu / un programme d'intervention qui puisse aider les parents au quotidien.

### Verneuil-sur-Indre

- Une professeure d'Allemand du collège de Ligueil intervient une semaine sur deux en classe pour faire découvrir l'Allemand aux élèves.

- La classe aura 5 séances de golf en mai.

- Le thème de l'année pour la classe est le voyage dans le temps. Le projet est tourné comme un grand escape game. Les élèves doivent découvrir le plus d'éléments possibles sur chaque période historique pour pouvoir aider un enfant qui voyage dans le temps à survivre et à s'échapper de l'époque à laquelle il est piégé.

Les élèves iront également au musée du Véron à Chinon pour découvrir les traces de la préhistoire et faire de la taille de pierre le matin. Ils découvriront l'antiquité et peindront des étoffes l'après-midi. Date à déterminer.

- Dans le cadre du projet bien-être à l'école, plusieurs éléments ont également été mis en place dans la classe. Ils gardent les projets lancés l'an dernier : le journaling, la boîte aux lettres, les conseils des élèves... Les élèves travailleront également de nouveau sur la différence et l'inclusion. Ils apprennent dans ce but la langue des signes depuis la rentrée et découvrent également le braille. En EPS, une fois par période scolaire, ils auront l'occasion de tester le handisport à partir d'un kit.

Les élèves auront l'occasion de discuter avec différents professionnels afin de découvrir plusieurs métiers. Ils rencontreront jeudi 16 octobre la boulangère de Verneuil et pourront faire avec elle des pâtisseries. Une rencontre est aussi prévue avec un gendarme, une autrice/ illustratrice d'album jeunesse et une coiffeuse. Les parents seront également sollicités pour ce projet.

Nous ouvrirons à plusieurs reprises l'école aux parents afin de leur faire découvrir nos projets ou de les inviter à partager un moment avec les élèves. Le jeudi 18 décembre, les familles seront invitées à participer à une après-midi jeux de sociétés avec la classe. Ces rencontres intègrent le projet "bien-être à l'école" mais elles ne peuvent se faire qu'avec l'aide des familles. Nous comptons donc sur leur participation.

## - Évènements prévus dans le RPI

Les photos de classe auront lieu le jeudi 6 novembre pour les trois écoles.

- Noël : dimanche 14/12 à Saint-Senoch (le matin) : spectacle pour les enfants et participation au marché de Noël. L'APE et le comité des fêtes de St Senoch se rencontrent bientôt pour l'organisation.

- Carnaval : samedi 21/03 à Verneuil-sur-Indre (l'après-midi). Le thème est en réflexion.

- La fête de fin d'année : samedi 27/06 à Betz-le-Château (après-midi). Il avait été envisagé de la faire le matin, mais cela aurait été compliqué pour l'organisation et l'installation ainsi que pour le repas. C'est mieux d'organiser un repas le soir et les bénéfices sont plus importants quand l'événement a lieu l'après-midi (notamment pour la buvette).

## Sécurité et équipement

### - PPMS et alertes incendies

Dans les trois écoles du RPI, l'alerte incendie a été effectuée au mois de septembre. L'exercice Alerte Intrusion doit être effectué avant le 07 novembre 2025.

### - Travaux réalisés et demande de travaux et équipement :

A St Senoch : L'enseignante remercie la municipalité pour tous les travaux et les aménagements qui ont eu lieu durant l'été. De nouvelles tables et de nouvelles chaises ont été installées et des étagères ont été fixées aux murs dans la classe et dans le dortoir. Le dortoir a été désencombré afin de pouvoir accueillir des tables pour y faire des ateliers.

### A Betz :

Les demandes de travaux sont traitées avec la mairie lors de notre rencontre mensuelle à l'école. Le panier de basket sera prochainement déplacé pour permettre d'organiser un coin calme sous le préau. A plus large échelle, nous sommes ravis d'avoir pu entamer une réflexion conjointe avec la mairie et le CPIE d'Avoine à propos de la végétalisation de la cour. Cela demandera à l'avenir d'organiser des réunions avec tous les usagers de l'école afin de co-construire l'espace que nous aurons envie de partager ensemble.

### A Verneuil :

- Des soucis électriques ont été constatés récemment à l'école lorsque l'ordinateur ou l'imprimante s'éteignent.
- Le boitier de l'alarme incendie est à vérifier. L'alarme se déclenche facilement mais il y a des difficultés à la réenclencher. Le boitier va être changé.

### - Questions diverses :

M. Galland souhaite savoir si la visite de la caserne des pompiers de Betz va être organisée par les classes de GS-CP et CP-CE1. En effet, celle-ci est envisagée, la date restant à définir.

Il n'y aura pas de voyage scolaire cette année. Un voyage est envisagé tous les 3-4 ans.

Mme Vendé demandera avant la fin de l'année scolaire aux trois mairies le nombre d'enfants nés en 2024 et en 2025 afin d'avoir une idée des effectifs pour les années à venir et ainsi pouvoir anticiper et réfléchir à une organisation.

**- Date des deuxième et troisième conseils d'école**

Deuxième conseil d'école : le mardi 10 février 2026 à 18h à Verneuil-sur-Indre

Troisième conseil d'école : le mardi 09 juin à 18h à Betz-le-Château.

*La séance est levée à 19h51.*

La présidente de séance

Anaïs VENDÉ